

## La rémunération carbone prend de l'ampleur chez Soil Capital, le programme est ouvert à plus de 1000 agriculteurs

Alors que la planète traverse à nouveau une saison de conditions climatiques extrêmes et que le GIEC entame son sixième cycle d'évaluation, l'urgence environnementale est confirmée. Soil Capital l'a déjà bien compris et lance la deuxième phase de son programme de rémunération carbone. Pour répondre à une demande croissante et après une levée de fonds de 2 millions d'euros, la start up ouvre cette fois son programme récompensant la séquestration du carbone à 1000 agriculteurs.

Paris, le 16 septembre 2021 – « Après une première saison riche en expériences en 2021, le premier programme de paiement du carbone certifié en Europe s'ouvre à 1000 agriculteurs » déclare Chuck de Liedekerke, co-fondateur et CEO de Soil Capital. La première saison a réuni 150 agriculteurs sur 35 000 hectares et sur tout type de cultures et de sols, la deuxième saison devrait en réunir un millier. Chuck de Liedekerke souhaite en effet « accompagner les agriculteurs pour transformer 1 million d'hectares d'ici 2025 vers une agriculture régénérative et plus rentable ». Pour cela, Soil Capital multiplie les projets, comme des partenariats avec plusieurs acteurs des filières agroalimentaires. Soil Capital annonce également aujourd'hui le lancement de son simulateur gratuit d'empreinte carbone baptisé « Simone », disponible via son site internet. La société réalisera aussi en fin d'année 2021 un tour de France pour permettre aux agriculteurs d'échanger sur leurs résultats de la première saison, afin d'optimiser leurs paiements carbone.

« Grâce à des changements de pratique simples, les agriculteurs qui sont émetteurs aujourd'hui vont pouvoir être rémunérés demain, et ceci s'observe chez tous les types d'agriculteurs rencontrés » annonce Nicolas Verschuere, co-fondateur et directeur agronomique de Soil Capital. Les agriculteurs qui adoptent des pratiques qui réduisent leurs émissions de GES ou stockent du carbone, génèrent des certificats ISO et reçoivent, de la part d'entreprises soutenant la démarche, une compensation financière. ABInbev, L'Oréal Paris et Vadigran rejoignent Cargill et IBA comme acheteurs de certificat carbone permettant à l'agriculteur de percevoir une rémunération d'au moins 27,5€ par certificat.

Un tiers des agriculteurs de la première saison sont des stockeurs nets de carbone dès leur bilan de référence. Il ressort que toutes les cultures sont susceptibles de stocker au moins 2t/ha de carbone, y compris les cultures industrielles telles que la betterave et la pomme de terre. Il apparaît également que 85% des agriculteurs bio inscrits au programme et 77% des agriculteurs en semis direct sont stockeurs de carbone. Les agriculteurs peuvent ainsi percevoir une compensation pour la mise en place de bonnes pratiques de séquestration de carbone.

Les inscriptions au programme de rémunération carbone pour la saison en cours sont désormais ouvertes jusqu'en février 2022. Il est possible de s'inscrire sur le lien suivant : <https://soilcapital.com/fr/verifier-mon-eligibilite/>

### Pour tout renseignement - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji

01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

Antoine Cauchoix

01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78

[acauchois@agence-rdn.com](mailto:acauchois@agence-rdn.com)

À propos : Créée en 2013, Soil Capital est une société d'agronomes indépendants qui veulent améliorer la performance économique et environnementale des exploitations agricoles. Présente dans plusieurs pays, Soil Capital s'est donnée pour ambition d'accompagner les agriculteurs dans la transition d'un million d'hectares vers une agriculture plus rentable et régénérative d'ici 2025. Soil Capital a développé une plateforme d'aide à la décision et de rémunération pour les transitions agroécologiques, « mySoilCapital ». Elle permet aux agriculteurs de certifier leur carbone, tout en donnant aux entreprises du secteur agroalimentaire les moyens de réaliser des transitions agroécologiques à grande échelle auprès de leurs producteurs, en conciliant les performances économiques et environnementales des exploitations.